

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 125

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par les mots :

« , dans le respect des traditions françaises ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Cette modification de la Constitution de 1958 ne doit pas aboutir à la disparition de traditions de notre pays, notamment la chasse et la pêche.